


# WHISTLE NETTOYANT TOUT USAGE (AEROSOL)

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie		Réactivité	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	0
	Santé			Risques d'incendie	4	
	Danger spécifique			Réactivité	0	
Vêtements de protection	Aucun requis		Apparence	Incolore. Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION.		

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	WHISTLE NETTOYANT TOUT USAGE (AEROSOL)	Code	91214
Utilisation du produit	Non disponible.	PMS#	433232
FTSS#	126101001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249	Date d'impression	04/20/2000	
	Remplace	04/13/2000.	
	En cas d'urgence	(800) 851-7145	

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Propane	74-98-6	0.5-1.5	TWA: 1800 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 4508 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5	TWA: 120 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 97 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Mâle. Rat]. 506 mg/kg [Mâle. Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 406 mg/kg [Mâle. Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 450 ppm 4 heures [Femelle. Rat]. 486 ppm 4 heures [Mâle. Rat].
Isobutane	75-28-5	1-5	Non disponible.	VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heures [Rat].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non Objet.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Inconnu.
Peau	Inconnu.
Inhalation	Inconnu.
Ingestion	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.
Voir Information toxicologique (section 11)	

**Section 4. Premiers soins**

Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau courante.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: <-7°C (19.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Utiliser de bonnes pratiques hygiéniques pendant l'emploi de ce produit. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Mains</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Respiratoire</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Pieds</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Ammoniacal. Citrique.
Couleur	Incolore.
pH	10.5 à 11.5 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (lapin).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser.
-----------------------------	--

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

## Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	Bien de consommation
DOT Class	ORM-D

## TDG Classification

TDG Nom d'envoi	Bien de consommation
-----------------	----------------------

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

**Federal** CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Propane, Isobutane  
CERCLA : Substances dangereuses: 2-Butoxyéthanol, Propane, Isobutane

**état** New Jersey - Liste des déversements: 2-Butoxyéthanol

New Jersey: 2-Butoxyéthanol, Propane, Isobutane

Massachusetts - Liste des déversements: 2-Butoxyéthanol, Propane, Isobutane

Massachusetts RTK: 2-Butoxyéthanol, Propane, Isobutane

Pennsylvanie RTK: 2-Butoxyéthanol, Propane, Isobutane

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

## Règlements canadiens

**NPRI canadien** NPRI canadien: 2-Butoxyéthanol.

**SIMDUT Classification** CLASSE A: Gaz comprimé.

**Symbole du SIMDUT**



**WHISTLE NETTOYANT TOUT USAGE (AEROSOL)**

**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

**Autres considérations spéciales** Non disponible.

**Version** 1

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*